



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction de la mer de Guadeloupe**

**Conseil maritime du bassin Antilles**



**Réunion de la commission du  
Document stratégique de bassin (DSB)  
St-Martin**

**Vendredi 10 février 2017**



Présent  
pour  
l'avenir

# ORDRE DU JOUR

## I – Le DSB : cadre juridique

1. Contenu, applicabilité, gouvernance
2. Articulation avec les autres politiques publiques
3. Modalités d'adoption

## II – L'élaboration du DSB : méthode et calendrier

1. Situation de l'existant
2. Planification stratégique et spatiale

## III – Calendrier des travaux 2017 du CMUBA



# I- Cadre juridique du DSB

## Textes de référence :

- **Code de l'environnement** : notamment les dispositions relatives à
  - la gestion intégrée de la mer et du littoral : art. L. 219-1 et suivants et R. 219-1 et suivants
  - la protection et l'aménagement du littoral : art. L. 321-1
- **Décret n°2014-486 du 13 mai 2014** relatif aux conseils ultramarins et aux documents stratégiques de bassins maritimes : art. R 219-1-19 et suivants
- **Projet de décrets d'application de l'article 123 de la loi sur la reconquête de la biodiversité**
  - projet de décret en conseil d'État relatif aux politiques pour les milieux marins
  - projet de décret simple portant dispositions spécifiques au Conseil national de la mer et des littoraux (CNML) et aux conférences régionales pour la mer et le littoral (CRML)



# 1. Le DSB, outil de mise en oeuvre de la SNML

- **Une déclinaison de la stratégie nationale (SNML) récemment adoptée**  
« Art. R. 219-1-23. - Le document stratégique de bassin maritime précise et complète les orientations de la stratégie nationale pour la mer et le littoral au regard de ses enjeux économiques, sociaux et écologiques propres »
- **Traite des 4 premières thématiques de la SNML :**
  - **protection de l'environnement et du patrimoine**
  - **prévention des risques et la gestion du trait de côte**
  - **recherche & innovation, formation & éducation**
  - **croissance bleue**
- **Deux démarches parallèles et complémentaires :**
  - **un diagnostic** : description de la *situation de l'existant*
  - **une planification spatiale et stratégique** :
    - *orientations retenues* en matière de développement des activités maritimes, protection des milieux, de surveillance et de contrôle, d'équipement et d'affectation des espaces aux différents usages
    - *plan d'action* destiné à les mettre en œuvre .

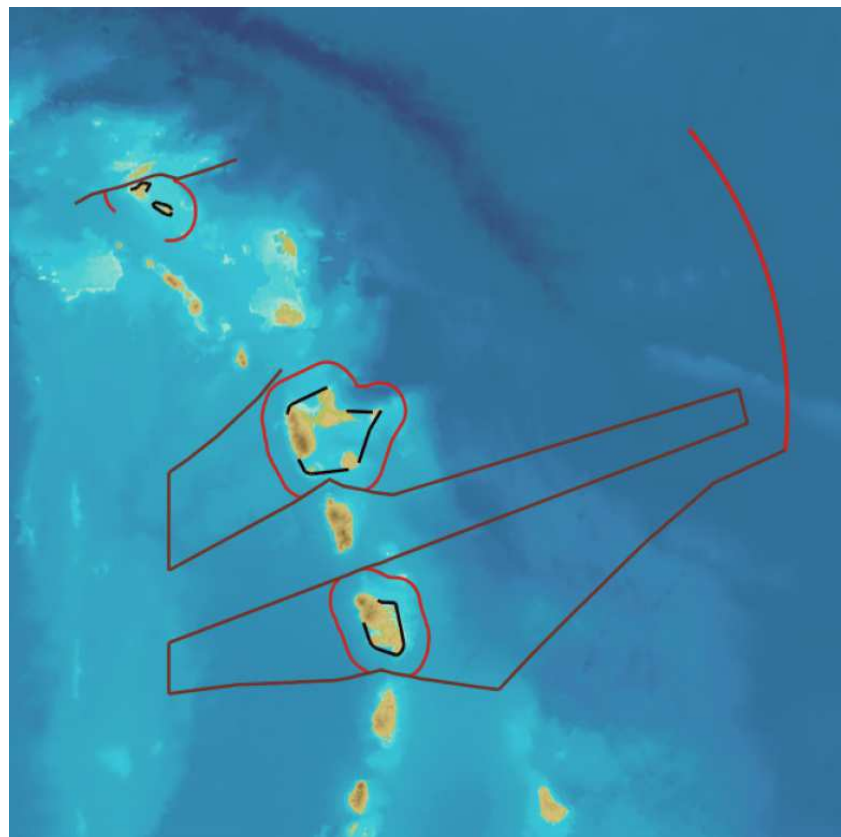


# Contenu du DSB

- 4 grandes étapes dans le DSB (projet de décret CE) :
  - **Situation de l'existant, avec identification des principaux enjeux** : diagnostic de l'état de l'environnement littoral et marin avec descriptions cartographiques sur les usages en mer, les activités économiques..
  - Définition des **objectifs stratégiques prioritaires** et des indicateurs associés
  - **Modalités d'évaluation**
  - **Plan d'action**

# Périmètre géographique d'application

Eaux marines sous souveraineté ou juridiction française bordant la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint Barthélemy



## Légende

- Limite des 6 milles
- Limite des 12 milles
- Limite des 24 milles
- Limites des 200 milles
- Frontières maritimes
- Lignes de base droites
- Limite d'espace maritime français
- Limite de zones de pêche établies par un accord entre Etats
- Zone commune d'exploitation

# Gouvernance du DSB

- **Autorité** : le Préfet de la Martinique devient Préfet coordonnateur du DSB (décret en Conseil d'Etat)  
mais le CMUBA reste co-piloté par les Préfets de Martinique et de Guadeloupe
- **Pilotage** de l'élaboration du DSB :
  - secrétariat du CMUBA (conjoint DM 972 et DM 971)
  - Copil : commission dite « du DSB »  
représentants de l'État et de ses établissements publics  
& représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements.

# Gouvernance du DSB

- **Coordination** des politiques publiques mer et littoral :
  - « **MICO** » **Antilles** ( DM 972 et DM 971) veille à la coordination de l'ensemble des politiques publiques mer et littoral
  - **Appui technique** (AFB, Cerema, Ifremer, BRGM, Shom, etc.)
  - **CMUBA**, instance de concertation et de décision



## 2. Articulation avec les autres politiques publiques

- Divers documents stratégiques, divers plans portés par divers acteurs
- ex : SDAGE,, Plan de gestion des Parcs naturels marins (AFB)  
SAR-SMVM ? SRDAM ?

→ **cadre de référence et outil intégrateur = le DSB**

- **Opposabilité** du DSB (*art L. 219-4 pour le DSF*)

- → obligation de **prise en compte (conformité aux orientations fondamentales)** pour les plans/programmes/schémas s'appliquant à la mer et au littoral susceptibles d'avoir des **incidences significatives sur la mer**

ex : SRCAE, PGRI, plan de gestion des PNM, plan stratégique du port, SCot

- → obligation de **compatibilité (non-contrariété)** pour les plans, schémas, programmes relatifs aux activités **localisées exclusivement en mer**

ex : SDAGE (objectifs environnementaux), SRDAM

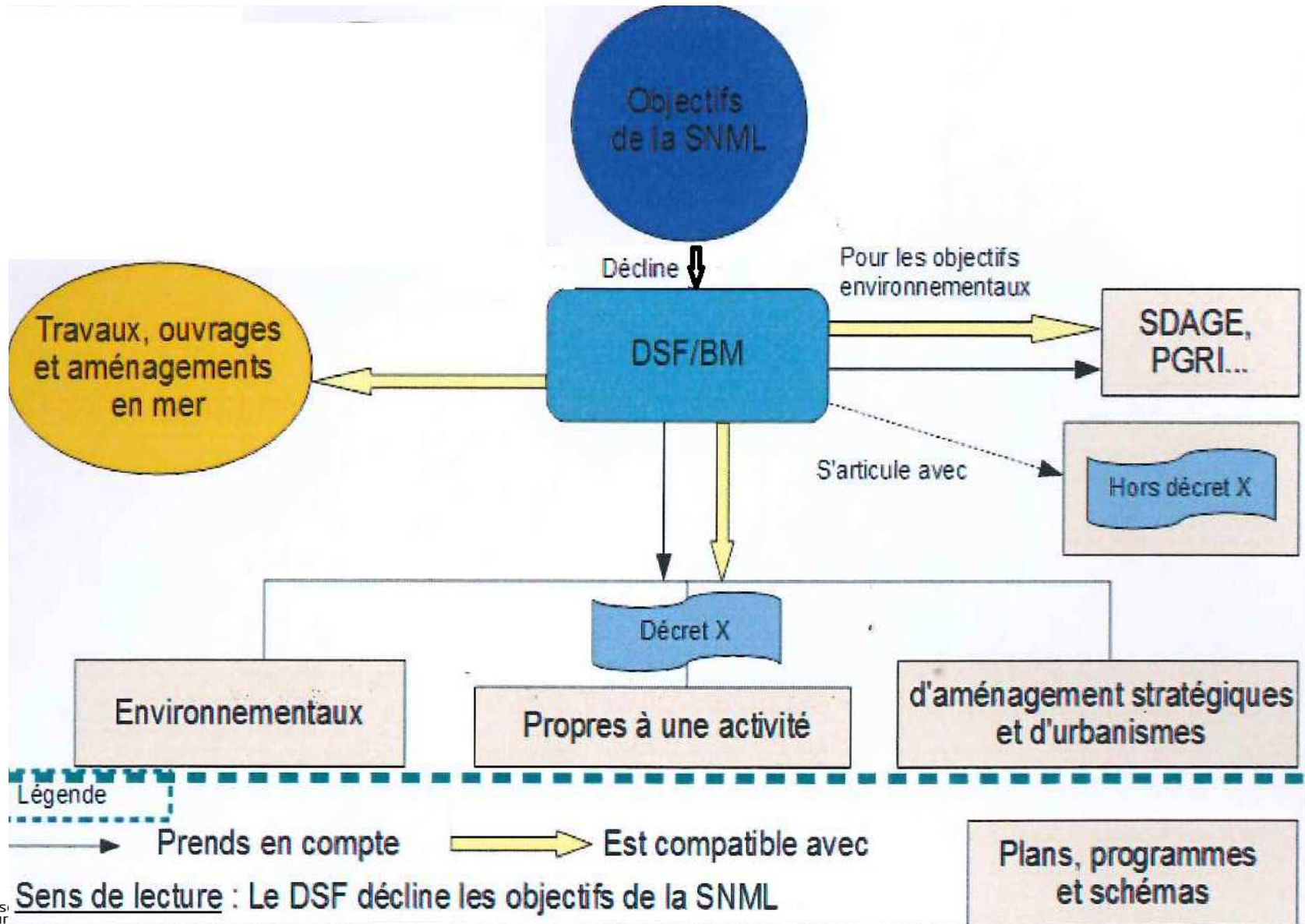
- En retour, ces documents fournissent une approche stratégique « de terrain »

Présent  
pour  
l'avenir

→ **ils alimentent le contenu du DSB**



## 2. Articulation avec les outils de planification



# 3. Modalités d'adoption

Pour chacun des 4 éléments du DSB, avis nécessaires :

- **CMUBA**
- **Conseil National de la mer et des littoraux**
- **Conseil Régional et Conseil départemental**
- **EPCI ou syndicats mixtes en charge des SCOT côtiers**
- **Conférence régionale**
- **Comité de l'eau et de la biodiversité**
- **Comité régional de la biodiversité**
- **Chef d'état-major de la marine nationale**



# 3. Modalités d'adoption

## 1. Élaboration d'un :

- avant projet de DSB (commission du DSB)
- rapport environnemental

## 2. Consultation :

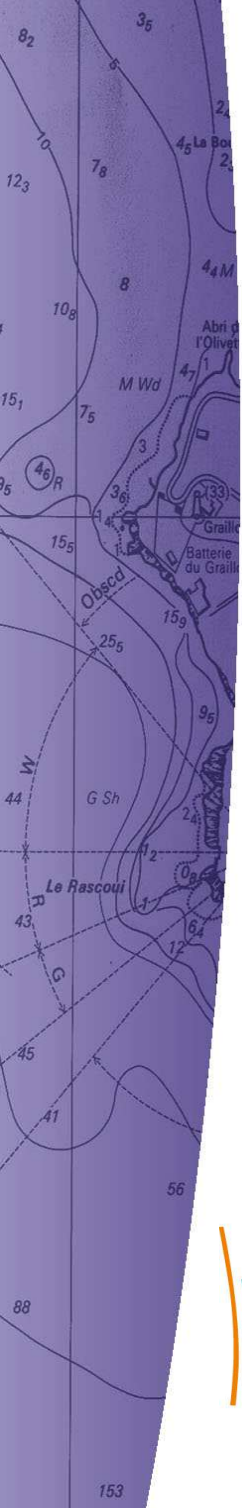
des acteurs institutionnels + de l'autorité environnementale

↓  
enquête publique

↓  
avis des Ministres chargés de l'environnement / de la mer / des outre-mer

## 3. Adoption par le Préfet coordonnateur





## II – Élaboration du DSB : Méthode et calendrier



Présent  
pour  
l'avenir

# 1. Situation de l'existant : méthode

## Contenu :

- synthèse des **données disponibles**, notamment sur :
  - l'état de l'environnement
  - les usages de l'espace marin et littoral
  - les activités économiques
  - les perspectives d'évolution socio-économiques et environnementales
- synthèse des **politiques publiques** mer et littoral

## Méthode :

**Maîtrise d'ouvrage** confiée au **Cerema**

**Collecte des données** (DM avec des « chefs de file » du CSTE) :

- Recensement, pour chaque thématique, des données et des stratégies existantes
- Campagne de collecte de données complémentaires (DM)

# 1. Situation de l'existant : calendrier

## 4 phases étalées sur 12 mois

1 – identification des thèmes à enjeux, recueil de la bibliographie et des données disponibles (4 mois)

2 – spatialisation des usages et des activités : harmonisation des données et production de données spécifiques (3 mois)

3 – rédaction de la première version de la situation de l'existant (4-5 mois) → avis du CMUBA

4 – consolidation et validation : prise en compte des observations et/ou compléments (3-4 mois)

# Collecte des données existantes

Recensement des données existantes et des personnes-ressources

cf. 5 thématiques :

- activités et usages
- environnement et conservation
- risques
- acquisition de connaissances, recherche, innovation
- planification (schémas, plans, stratégie existants)

→ **vérification par les chefs de file du CSTE**



# Recueil des données (exemples)

## 1 – Activités, usages, pressions

ex : trafic de marchandises, activités sportives et de loisirs, accès au DPM, mouillage

## 2 – Environnement et conservation

ex : qualité des masses d'eau littorales (DCE), faune et flore, pollutions, espèces et zones protégées, paysage et patrimoine

## 3 - Risques

ex : risques littoraux, risques industriels, risques sanitaires, sécurité maritime, pollution par hydrocarbures

## 4 – Connaissances, recherche, innovation, études, données brutes

ex : socio-économiques, géomorphologie, occupation du sol, géographie

## 5 - Planification

ex : Assises de la mer, SDAGE, SAR-SMVM, stratégies nationales

# Recueil des données

## Spatialisation des usages pour identifier :

- les conflits d'usage potentiels ;
- les zones à vocation particulière
- les pressions excessives sur certains écosystèmes sensibles

### Exemples :

#### Activités nautiques :

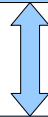
- sports et loisir : VNM, sites de plongée, clubs de voile, kayak, paddle, etc.
- zones fréquentées par les navires de balade en mer (pescatourisme, NUC, passagers)

#### Mouillages (acquisition de données complémentaires?) :

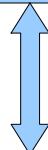
- recenser les corps-morts
- répertorier les zones de mouillage fréquentées par les navires de plaisance et quantifier ces navires

# Synthèse de l'existant

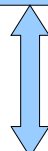
**Experts du CSTE** : transmission de données, relecture attentive



**Cerema** : rédige le projet de synthèse



**Commission du DSB** : relecture et validation



**Conseil maritime** : avis et adoption

# 2. Planification spatiale

**A partir de la connaissance et de la cartographie...**

- des usages et activités
- des zones à risque
- des zones d'intérêt écologique ou paysager

→ ... **Identification :**

- des zones à vocation particulière
- des zones et sites à protéger

→ ... mesures d'**organisation et de régulation des activités**

# 2. Planification stratégique: méthode

## S'appuyer sur :

- **les stratégies existantes** (si issues d'une concertation)  
ex : Assises de la mer et du littoral de 2013
- le cas échéant, des **groupes de travail spécialisés**  
Ex : recherche, DPM, plaisance

## Discriminer les échelles géographiques:

- les enjeux qui relèvent d'une politique **de bassin**
- les enjeux qui relèvent d'une politique **de territoire**

## Identifier les piliers de la stratégie

## Décliner en axes & mesures concrètes

# S'inspirer de la stratégie maritime du Québec

## GRANDES ORIENTATIONS DE LA STRATÉGIE MARITIME



Économie



Environnement



Sociale

## Économie, Environnement, Social

La Stratégie maritime, la première de l'histoire du Québec, présente une vision à l'horizon 2030, tout en détaillant un plan d'action pour les cinq prochaines années, soit pour la période 2015-2020.

Ce plan, à la fois ambitieux et réaliste, a pour objectifs de stimuler une croissance durable de l'économie maritime québécoise et d'encourager la création d'emplois de qualité, dans toutes les régions du Québec. Ce plan vise également à protéger l'intégrité des écosystèmes fluviaux et marins du Québec, tout en améliorant le mieux-être des communautés situées sur le territoire maritime.

[Cliquez ici pour plus d'information](#)

2015 À 2030

30 000 EMPLOIS

# Proposition : 3 piliers

ECONOMIQUE :

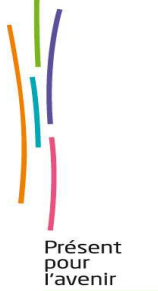
**Une croissance bleue durable, inclusive et pourvoyeuse d'emplois**

ENVIRONNEMENTAL (au sens large):

**Un environnement en bon état écologique, résilient, productif, propice aux activités et source de bien-être pour les populations**

CULTUREL :

**Affirmer l'identité maritime des territoires**



# Propositions

## ECONOMIQUE : **Une croissance bleue durable, inclusive et pourvoyeuse d'emplois**

- **Développer une filière pêche et aquaculture durable, compétitive et pourvoyeuse d'emploi :**
  - encourager les pêcheries au large dans un changement total de paradigme
  - développer la formation professionnelle
  - structurer et professionnaliser l'ensemble de la filière (pêcheurs, mareyeurs, grande distribution et autres revendeurs)
- **Renforcer le secteur de la plaisance et du tourisme**
  - établir une stratégie de gestion du DPM et de planification des usages en mer
  - renforcer l'attractivité des ports de plaisance et des ports accueillant les bateaux de croisière
  - mener des actions de communication auprès du grand public
- **Soutenir les ports français du bassin Antilles pour qu'ils s'imposent comme incontournables dans la Caraïbe**
- **Développer les transports maritimes inter-îles et au sein des archipels**



# Proposition : 3 piliers

ENVIRONNEMENTAL (au sens large): **Un environnement en bon état écologique, résilient, productif, propice aux activités et source de bien-être pour les populations**

- Diminuer significativement les causes principales de la fragilisation des écosystèmes :
  - Améliorer le traitement des eaux usées
  - Favoriser le déplacement de l'effort de pêche vers le large
  - Réfléchir aux conditions d'une pêche durable (engins, espèces...)
- Réaliser une veille scientifique coordonnée de l'environnement marin
- Coopérer à l'échelle de la Caraïbe pour l'environnement marin du bassin

CULTUREL : **Affirmer l'identité maritime des territoires**

- Sensibiliser les populations à l'importance du développement durable en mer
- Mener des actions de communication à l'échelle du bassin en s'appuyant sur les instances régionales existantes

# 2. Planification stratégique: calendrier

**1er semestre 2017 :**

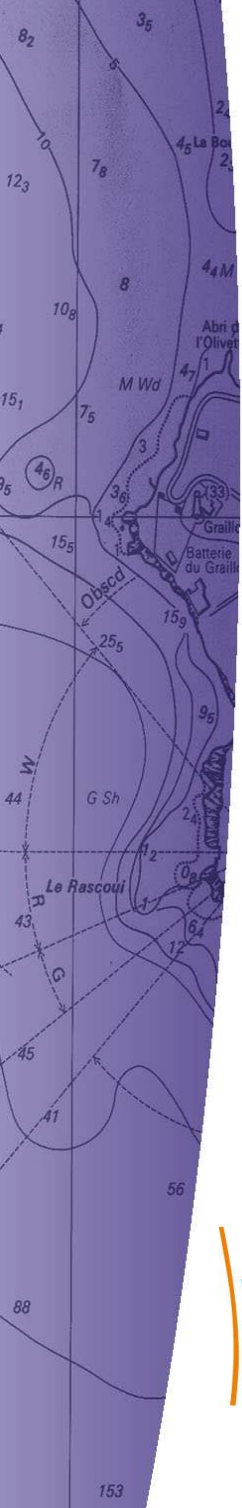
Identification, pour chaque pilier, des **axes stratégiques**

Rédaction, pour chaque axe stratégique, d'une **fiche détaillée** :  
Enjeux/objectifs/ plan d'action

→ avis des experts du CSTE  
→ avis des membres de la commission du DSB

**Fin mars 2017** : présentation des 1ers éléments à l'avis de  
la **commission permanente**

**Octobre 2017** : avis du **CMUBA**



# III – Calendrier des travaux 2017 du CMUBA



# Calendrier 2017

## Mars 2017: Commission permanente (Fort-de-France)

Ordre du jour (N.B. non exhaustif et à titre d'exemple):

1. Rapport d'activité de la "Mico Antilles"
  2. Démarche d'élaboration du DSB:
    - avancée des travaux sur état de l'existant
    - réflexion sur les premiers éléments de stratégie
- avis sur :
- les piliers de la stratégie
  - les grands axes et objectifs pour chaque pilier (si "mûr")
  - les priorités d'action à l'horizon 2020



## Octobre 2017: plénière du CMUBA (Guadeloupe)

→ Avis sur le projet de DSB



# Merci de votre attention



Présent  
pour  
l'avenir